



POURQUOI

L'indicateur représente le pourcentage d'élèves de chaque sexe commençant par la 1^{ère} année qui atteignent la dernière année du primaire. Cet indicateur permet de mesurer le succès d'un système éducatif en matière de rétention des élèves d'une année à l'autre ainsi que son efficacité interne. La survie pour le cycle de Base 1 (primaire) désigne la proportion d'enfants qui parvient à la dernière année du cycle et se rapproche au taux de rétention scolaire (OMS, 2012. The Nutrition Landscape Nutrition Information System (NLIS)).

CARACTERISTIQUES

Code	EDU.TSC.PRI	Indicateur	Taux de survie au cycle de base 1 (primaire)
Définition	Le taux de survie correspond au pourcentage d'une cohorte d'enfants inscrits dans la première année du cycle d'enseignement de base 1 (primaire), qui atteindraient une année d'études donnée, en comptabilisant les redoublements.		
Unité de mesure	Pourcentage	Données requises pour le calcul et méthode de calcul	Nombres d'élèves atteignant la dernière année d'étude du Cycle de base d'une cohorte donnée sur Nombre d'enfants de la cohorte de départ *100
Fréquence de collecte	Annuelle	Méthode de collecte	Recensement scolaire
Périodicité de rapportage	Annuelle	Niveau de désagrégation	National et régional
Source de production	Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (MEP/A/PLN/EC)		
Service/Département responsable de la production	Direction de la Statistique du Ministère de l'Education Primaire (DS/MEP)		
Service d'analyse / exploitation / Diffusion	Direction de la Statistique du Ministère de l'Education Primaire (DS/MEP)		
Principaux utilisateurs et liens avec les politiques et stratégies	Etat, Programme Alimentaire Mondiale (PAM), UNICEF, ONGs (PSEF ¹ et PAEQ ²)		
Nature (Produit, Résultats, Impact, Effet, Procédure)	Impact		
Commentaire et critère de qualité	Indicateur collecté dans l'annuaire statistique du Ministère de l'Enseignement Primaire. Cet indicateur répond à 67 % aux critères de qualité définis par la PNIN et disponible de 2008 à 2015 au niveau national uniquement.		

1 Le Niger a élaboré un **Programme Sectoriel pour l'Éducation et la Formation (PSEF)** pour la période 2014-2024 qui vise à atteindre l'éducation pour tous, sur le cycle de base notamment, et l'amélioration de la qualité du système.

2 Le Fonds commun, ou **Programme d'appui à une éducation de qualité (PAEQ)** appuie notamment les sous-secteurs du cycle de base 1 (ministère de l'enseignement primaire, MEP), et du cycle de base 2 (ministère des enseignements secondaires, MES).

